

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>
E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr
Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Procédure : MAPA ouvert

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Lieu principal d'exécution : Le territoire de la communauté d'agglomération

CPV principal : 77310000-6 Réalisation et entretien d'espaces verts.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 1: Graulhet, Briatexte, Saint Gauzens, Busque, Labessière-Candeil, Lasgraïsses, Fénols, Peyrole, Parisot et Puybegon

Lot n°2 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 2: Gaillac, Rivière, Senouillac, Fayssac, Cestayrols, Bernac, Labastide de Levis, Brens, Técou, Cadalen, Lagrave, Florentin

Lot n°3 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 3: Lisle sur Tarn, Castelnau de Montmirail, Cahuzac sur Vere, Le verdier, Itzac, Puycelsi, Montans, Mondurousse

Lot n°4 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 4: Rabastens, Couffouleux, Giroussens, Mezens, Roquemaure, Grazac, Tauriac, Beauvais sur Tescou, Montgaillard, Salvagnac

Pour le Lot n°1 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 1: Graulhet, Briatexte, Saint Gauzens, Busque, Labessière-Candeil, Lasgrais, Fénols, Peyrole, Parisot et Puybegon

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 6 250.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 2: Gaillac, Rivière, Senouillac, Fayssac, Cestayrols, Bernac, Labastide de Levis, Brens, Téco, Cadalen, Lagrave, Florentin

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 20 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 20 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 20 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 20 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 3: Lisle sur Tarn, Castelnau de Montmirail, Cahuzac sur Vere, Le verdier, Itzac, Puycelsi, Montans, Mondurousse

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 6 250.00 euros HT.

Pour le Lot n°4 Entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération secteur 4: Rabastens, Couffouleux, Giroussens, Mezens, Roquemaure, Grazac, Tauriac, Beauvais sur Tescou, Montgaillard, Salvagnac

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 6 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 6 250.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Pas d'avance

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 sur 100 points.

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 sur 100 points.

2.1. Sous-critère Les moyens techniques pondéré à 20 sur 40 points:

- Caractéristiques des véhicules utilisés (âge, type, caractéristiques, équipements fournis, signalisation des véhicules, niveaux sonores, ...).

- Matériels et outillages utilisés

- Types des matériels et des outillages utilisés pour les prestations (tonte, tailles, fauchage, aération des pelouses, ...

- Origine et provenance des produits utilisés : notamment pour les produits chimiques, Fiches techniques notamment pour les produits chimiques,

- Organisation pour le contrôle (encadrement affecté, description des procédures de contrôle, documents de contrôle, exploitation des résultats, améliorations prévues en fonction des résultats) et

- Les moyens qui peuvent être mis en place pour répondre aux sollicitations

2.2. Sous-critère La sécurité pondéré à 10 sur 40 points :

- Mesures pour assurer l'hygiène et la sécurité pour l'exécution des prestations : Equipements de protection individuelle (EPI), protection des tiers, dispositions pour la propreté en milieu urbain, prise des ERP, méthodologie délimitation de la zone intervention et méthodologie de Travaux en hauteur.

2.3. Sous-critère Les méthodes pondéré à 10 sur 40 points.

- Gestion des déchets : centres de traitement où seront acheminés les déchets, modalités de retraitement des déchets,

- Débroussaillage d'accotement routier,

- Tonte mécanique avec ramassage et évacuation,
- Entretien des massifs d'arbustes
- Débroussaillage de bassins de rétention y compris ramassage et évacuation,
- Gestion des interventions d'urgence et exceptionnelle,
- Abattage d'arbres ainsi qu'élagage avec mise en sécurité de l'arbre

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 22-07-PAS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2022

Date limite de réception des offres : 31/03/2022 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Toulouse

68, rue Raymond IV

BP 7007

31068 TOULOUSE cedex